

Communiqué

Coronavirus

La Ville augmente sa capacité d'accueil de nuit

Lundi soir 23 mars, la Ville, en étroite collaboration avec le Canton et la PCi, a ouvert un nouveau lieu d'accueil pour les personnes précarisées et sans-abri. Situé dans le Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP), il offre 50 places supplémentaires par nuit et 14 chambres pour les personnes malades ou devant rester isolées. Le dispositif d'accueil de nuit comptera dès lors 208 places, sur six sites différents en ville de Lausanne.

« Dans cette situation difficile, nous adaptons rapidement notre accueil de nuit pour ne laisser personne de côté », explique Eliane Belser, responsable de l'aide sociale d'urgence à la ville de Lausanne. Après les 50 places ouvertes à la salle de gymnastique du Bugnon le 16 mars dernier, la Ville ouvre 50 nouvelles places supplémentaires pour les personnes précarisées et les sans-abri. Elles sont situées au 2e étage du Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP). Le 3e étage pourra accueillir également des personnes malades, présentant des symptômes ou en quarantaine.

Cette ouverture permet de diminuer la pression sur les autres lieux d'accueil présents à Lausanne. Ces derniers pourront ainsi offrir des conditions d'accueil respectant les consignes édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), sur le plan de l'hygiène et de la distanciation sociale. Pour éviter les passages incessants entre les structures, les personnes sans abri sont placées par le bureau des réservations dans le même lieu d'hébergement dès aujourd'hui et ce jusqu'à fin avril.

Il sera tenu compte des situations spécifiques pour répartir les personnes (les familles sur un site, les personnes âgées et vulnérables dans leur santé sur un autre site et les consommateurs de substance sur un troisième site). La facturation de 5 francs par nuit est supprimée dans tous les hébergements pendant cette période vu l'impossibilité pour ces usagers de trouver des petits boulots.

L'adaptation du dispositif et l'ouverture de ces nouvelles places d'accueil dans un délai très court marque l'excellente collaboration entre les différents services de la Ville, les autorités cantonales et la protection civile qui apporte un soutien indispensable. Des solutions existent déjà-pour l'augmenter si besoin, avec le soutien de la commune de Renens.

« Des dispositions sont prévues pour l'adapter rapidement, le dispositif doit rester très flexible et pouvoir répondre dans des délais courts à de nouvelles problématiques telles que le confinement total et l'ouverture toute la journée », explique Oscar Tosato, municipal en charge des sports et de la cohésion sociale.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

- Eliane Belser, responsable de l'aide d'urgence, tél. +41 79 206 54 48
- Permanence média cantonale coronavirus, tél. +41 79 771 83 54

Lausanne, le 24 mars 2020